

Comité directeur
Réunion plénière
10 octobre 2018 à Champigneulles

Présidence de M. Albert Gemmrich.

Présents : MM. Guy André, Georges Ceccaldi, Michel Gendron, Bernard Gibaru, Bruno Herbst, Marc Hoog, Michel Keff, Patrick Leiritz, René Lopez, Joël Muller, Philippe Paulet, Gérard Seitz, Christophe Sollner, Michel Spindler, Jacky Thiébaud, Bernard Tournegros, Francis Willig.

Assistent : MM. Ilan Blindermann (directeur général), Bastien Dechepy (coordonnateur des CTRA), Daniel Fay (représentant le district de la Meuse), Florent Gosselin (directeur), Patrice Grethen (directeur technique régional), Stéphane Heili (directeur du développement), René Molle (représentant le district de la Marne), Frédéric Varais (directeur administratif et financier), Stéphane Villemin (président de la CRA).

Excusés : M^{me} Jocelyne Kuntz, MM. Vincent Gouyon (commissaire aux comptes), Gérard Cassegrain, Jacques Hummer, René Marbach, Maxime Rinié (responsable des activités sportives), Ralph Spindler, Jean-Marie Thiriet.

Carnet

. Le comité directeur, informé par son président du décès de M. Adolphe Koltes, ancien arbitre national et ancien membre de la CRA « lorraine », renouvelle ses plus sincères condoléances et ses sentiments de sympathie attristée à la famille.

. Le comité directeur adresse ses plus chaleureuses félicitations à Monsieur Ralph Spindler et son épouse pour la naissance de leur fille Jade.

Approbation du procès-verbal du comité directeur du 20 septembre 2018

Aucune remarque verbale ou écrite n'étant exprimée, le comité directeur adopte à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du comité directeur du 20 septembre 2018.

Informations du président

. Monsieur Albert Gemmrich tient à féliciter personnellement Monsieur Ralph Spindler et son épouse pour la naissance de leur 3^e fille et souhaite la bienvenue à Jade.

. Le président revient ensuite sur la réunion qui s'est déroulée à la fédération, le 4 octobre 2018, entre le président de la LFA, son directeur et la délégation de la LGEF composée du président, du président délégué, du secrétaire général, du trésorier général et du directeur général. L'objet principal de cet entretien était de faire un point sur l'avancement de la fusion entre nos trois anciennes ligues (organisation des établissements et des services), et les aides financières apportées par la fédération à notre territoire. Les échanges ont été très constructifs et la LFA va nous faire parvenir prochainement un tableau récapitulatif et comparatif des subventions allouées.

Il a été également question d'échanges sur les compétitions nationales (U17), la future gestion du N3 et la situation des cadres techniques sportifs.

. La billetterie pour la Coupe du monde féminine 2019 à Reims est maintenant accessible pour les clubs sous forme de packs, et le président espère un engouement pour que ce stade soit copieusement garni pour les six matches prévus.

. Monsieur Albert Gemmrich informe les membres du comité directeur que la fédération va attribuer 10 millions d'euros sous forme de bons de formation et de d'achat d'équipements aux clubs amateurs. Les critères retenus sont les clubs de moins de 100 licenciés (aide correspondante à 500 euros) avec une école de football (600 euros de plus) et une école féminine (700 euros de plus). Les clubs cumulant les trois critères vont donc se voir remettre en bons, l'équivalent de 1 800 euros.

Règlements particuliers

Monsieur Georges Ceccaldi précise que l'article 1 des règlements particuliers (adresse de messagerie officielle) devra être impérativement présenté aux clubs lors de notre assemblée générale prévue le 3 novembre 2018, ainsi qu'un texte sur la péréquation pour les seniors car tous les deux seront déjà applicables pour cette saison.

Championnats jeunes

Le comité directeur prend connaissance des textes relatifs aux compétitions jeunes qui seront présentés lors de notre assemblée générale du 3 novembre 2018.

Obligations des jeunes

Monsieur Jacky Thiébaud présente un nouveau statut régional des jeunes et ses obligations. Cette réglementation provient d'une étude approfondie du groupe de travail qui a tenu compte des anciennes pratiques dans nos trois territoires, tout en cherchant un consensus.

Elle est importante pour l'avenir de notre football et pour le devenir de nos futurs championnats de jeunes. L'objectif est d'aider les clubs à se structurer en demandant un nombre d'équipes de jeunes minimum pour les équipes évoluant en championnat seniors régional, et en imposant un encadrement technique pour toutes les catégories. Monsieur Patrice Grethen précise que ce projet repose sur deux études faites tant sur l'encadrement technique

existant actuellement que sur le nombre d'équipes de jeunes pour les clubs évoluant dans les championnats régionaux seniors.

Monsieur Christophe Sollner rappelle que le statut régional des jeunes est un enjeu majeur pour le devenir du football dans la ligue du Grand Est, et il estime que cette proposition n'est pas assez ambitieuse pour nos clubs de R3 et de D1, tout comme le délai de mise en conformité qui est trop long. Après de multiples échanges auxquels participent plusieurs membres, le comité directeur acte que le statut régional des jeunes ne fixera plus les obligations pour les clubs de D1 qui seront maintenant du ressort des districts.

Ordre du jour de l'assemblée générale du 3 novembre 2018

Sur proposition du secrétaire général, Monsieur Georges Ceccaldi, le comité directeur entérine à l'unanimité l'ordre du jour suivant, qui comprend une intervention sur l'opération « Foot'valeurs », et une remise de distinctions fédérales.

9 h 00 - Accueil des délégués munis de leurs justificatifs de licence de dirigeant

Vérification des pouvoirs, émargement et prise en compte des voix pour les votes

9 h 00 - . Ouverture de l'assemblée générale par Monsieur Albert Gemmrich, président de la LGEF

Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2018

Rapport moral de la saison 2017-2018 par Monsieur Georges Ceccaldi, secrétaire général

Compte rendu financier de la saison 2017-2018 par Monsieur Michel Spindler, trésorier général

Rapport général du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2018

Renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de M. Vincent Gouyon et nomination du suppléant, M. Thierry Poirot pour 6 ans (saisons 2018-2019 à 2024-2025)

Textes réglementaires par M. Georges Ceccaldi, secrétaire général

Présentation de l'opération « Foot'valeurs »

Election des délégués aux assemblées de la FFF et de la LFA au titre des saisons 2018-2019 et 2019-2020,

Validation de l'élection des représentants des clubs nationaux seniors aux assemblées fédérales de la saison 2018-2019,

Remise des distinctions fédérales promotion 2017,

Intervention des personnalités

Clôture de l'assemblée générale.

Offre de formation IR2F

Messieurs Florent Gosselin et Patrice Grethen présentent le schéma régional de formation des éducateurs qui est le résultat de plusieurs réunions de travail entre les CTR formations de la LGEF. Ce document a pour objectif de formaliser la politique et la stratégie de la LGEF en terme de formation pour la saison 2018-2019 et les trois saisons suivantes. Ce document a été envoyé fin juin 2018 à Monsieur Philippe Dumas à la DTN. Après échanges, le document est acté par le comité directeur.

La seconde session du BMF en apprentissage vient d'être mise en place. Le positionnement a eu lieu le 11 septembre 2018 à Strasbourg. A cette occasion, les stagiaires ont pu échanger en amont de la rencontre France-Luxembourg espoirs avec les BMF apprentissage et BEF 2017-2018 qui étaient invités à recevoir leur diplôme.

L'ensemble des participants ont ensuite été invités à assister à la rencontre.

L'IR2F souhaite développer le parcours fédéral de formation des dirigeants, et à ce titre, une journée de formation de formateur est programmée le 6 novembre 2018 à Champigneulle en présence de responsables de chaque district.

L'Institut de Formation du Football doit prochainement nous rendre visite pour échanger sur des informations relatives au fonctionnement de l'IR2F et la date envisagée est le mardi 16 janvier 2019.

Monsieur Bernard Tournegros aborde ensuite le fonctionnement et la répartition de la formation des arbitres entre la LGEF et les districts, et l'intégration de ces modules à l'IR2F à compter de cette saison. La nouvelle organisation concernant les commissions de recrutement et de fidélisation des arbitres, préconisée par la DTA, va également être mise en place rapidement. Une journée de travail à ce sujet est programmée le 15 décembre 2018.

Point sur le FAFA

Monsieur Frédéric Varais fait un compte rendu succinct de la visioconférence qui s'est déroulée le vendredi 5 octobre 2018 entre la LFA et de nombreuses ligues et districts. En raison du nombre important de participants, l'information était surtout descendante.

Les responsables parisiens proposent d'organiser, sur sollicitation, des réunions décentralisées pour évoquer de façon plus précise l'orientation du FAFA pour cette saison, mais également pour former les personnes qui utilisent l'outil informatique dédié à la construction des dossiers.

Les enveloppes financières allouées cette saison pour la LGEF sont de 910 000 euros pour les équipements et 155 000 euros pour les transports. La répartition par action et par territoire n'a pas encore été déterminée par la commission régionale.

Monsieur Michel keff précise que l'enveloppe nationale a été augmentée de 1,5 million d'euros par rapport à la saison précédente, dont 500 000 euros pour les équipements et 1 million pour des sujets structurants. Les aides pour les emplois clubs ont été doublées et certaines structures non homologables pourront tout de même bénéficier d'une aide financière (maxi 50 % jusqu'à 10 000 euros).

En ce qui concerne les aides à l'emploi, Monsieur Florent Gosselin souligne que les principaux référents de la ligue ont rencontré le responsable de la LFA en septembre à Reims, et les nouvelles directives seront transmises aux districts qui pourront ainsi accompagner les clubs dans le montage des dossiers.

Monsieur Ilan Blindermann précise que le FAFA emploi pour les ligues et les districts est « gelé » pour cette saison. Dans le cadre de la Coupe du monde féminine 2019, la fédération a voté une enveloppe de 100 000 euros par ligue (2 à 3 projets maximum pour des projets de ligue, district, ou club). Les critères d'éligibilité sont soit pour des infrastructures, soit pour de l'événementiel mais exclusivement pour des projets en direction du public féminin.

Situation des stages « vacances foot »

Monsieur Ilan Blindermann aborde la situation actuelle des stages « Vacances foot » et les disparités qui existent dans l'organisation entre les trois anciens territoires. La question à se poser et de savoir si la mise en place de ce type de stages pendant les vacances scolaires est toujours d'une compétence de ligue, dans quel but, si c'est réalisable de façon optimale, et si une harmonisation est possible au sein de la LGEF. Après débat auquel prennent part plusieurs membres, le comité directeur décide de renoncer à l'organisation de ces stages.

Handisport et sport adapté

Monsieur Francis Willig informe les membres présents que le département des pratiques diverses souhaite rencontrer les fédérations du handisport et du sport adapté pour signer des conventions afin que des actions plus importantes soient menées sur le terrain, avec la participation des districts et de la LGEF (Cécifoot). Des formations concernant l'encadrement de cette pratique spécifique sont également organisées par nos techniciens.

Monsieur Stéphane Heili propose que la LGEF s'associe cette année encore à l'opération du Téléthon en proposant aux clubs de prélever 1 euro par entrée payante sur le 6^e tour de la coupe de France, et en abondant la somme du même montant. Le comité directeur valide à l'unanimité cette proposition.

Mouvement des clubs

Affiliations

Alsace : Schiltigheim Bischheim Futsal 2018, n°564071 – Type futsal

Vosges : Racing Club Corcieux, n°564082 – Type libre

Inactivités

Alsace FC Ballersdorf, n°522377

Ardennes FC Municipaux de Revin, n°681918

Marne AS Laïque d'Ay, n°547312

AS de Cumières, n°551286

SC Tinquieux, n°523210

FC Heutregiville, n°844855

Moselle ES Val de Bride, n°514088

Reprise d'activités

Marne : AS Ste Ménéhould, n°582449

Compte rendu de la réunion sur les incivilités du 9 octobre 2018

Monsieur Georges Ceccaldi rappelle les missions bien particulières qui sont affectées aux différents délégués (sécurité, gestion des bancs de touche et du match) et le rôle préventif et de conseil que peuvent avoir ces responsables auprès des clubs, et de leurs référents « Foot'valeurs ».

L'utilisation et l'harmonisation de l'observatoire devra être uniforme sur tout le territoire de la LGEF, ce qui nous permettra ainsi d'utiliser cet outil de façon optimale.

Nominations au sein des commissions 2018-2019

Suites aux propositions de Messieurs Georges Ceccaldi et Marc Hoog, le comité directeur entérine les nominations suivantes :

- Commission régionale de discipline : MM. Jean Bayeur, Daniel Chaomleffel, Maurice Grandhomme. Six membres au maximum seront convoqués par réunion à Champigneulle.

- Instructeur : pris note de la démission de M. Michel Helye.

- Commission régionale des terrains et installations sportives : MM. Michel Gotté (57), Jean-Luc Evrard (55).

- Commission régionale de contrôle des clubs : M. Yohan Lelong.

Divers

- Une assemblée générale d'été devrait être programmée le jeudi 30 mai 2019. Cette journée serait également l'occasion d'organiser la bourse aux projets, la finale de la coupe du Grand Est et la soirée des trophées du football ; reste à définir le lieu et les infrastructures pouvant accueillir toutes ces manifestations.

- Le président de la CRA, Monsieur Stéphane Villemin, informe le comité directeur que le nombre d'arbitres à ce jour, comparé à la saison dernière, est en baisse de 8 %, soit 251 arbitres en moins.

- Monsieur René Lopez fait part aux membres présents que la commission des distinctions souhaite que les plaquettes et les médailles d'or de la fédération soient remises lors des assemblées générales de la Ligue, si le récipiendaire le désire. Le comité directeur valide cette proposition.

Les distinctions antérieures à la fusion seront remises lors des assemblées des districts, dans les clubs ou autres lieux, en fonction des souhaits des bénéficiaires.

Pour l'année 2018, il n'y aura pas de médailles de ligue, mais des rattrapages se feront à compter de 2019.

- Informé de certains propos désobligeants tenus sur le « Facebook » de la ligue par un représentant de club désigné par la LGEF pour la représenter lors d'une réunion à la fédération, le comité directeur mandate Messieurs Joël Muller et Francis Willig pour recevoir cette personne et entendre ses explications.

- Suite à une intervention de M. Georges Ceccaldi, et afin de pouvoir organiser des formations spécifiques, le comité directeur, après aval du trésorier général, accepte d'augmenter le budget alloué à la commission régionale des délégués de 2 500 euros pour la saison 2018-2019.

Concernant le budget alloué aux commissions régionales, Monsieur Joël Muller dresse un état de la situation et informe les membres du comité directeur que, suite aux demandes de budgets effectuées par les présidents de commission, puis des rectificatifs proposés en commission des finances, les dépenses réelles pour la saison 2017-2018 se sont finalement élevées à 326 200 euros au 30 juin 2018.

- Monsieur René Lopez intervient sur les missions des élus de la ligue et la nécessité de continuer à avoir une proximité avec les clubs, malgré les difficultés engendrées par la superficie de notre nouveau territoire. Monsieur Albert Gemmrich précise que la création d'un collège des présidents de clubs est actuellement à l'étude.

- Monsieur Bernard Gibaru tient à signaler que le gouvernement, par le biais des académies et des directions départementales de la « Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale », souhaite instaurer un temps périscolaire rémunéré le mercredi. Les dossiers doivent être demandés par les clubs auprès des DDJSCS et déposés avant la fin de cette année.

- La LFA vient de demander aux présidents de district du secteur Grand Est de désigner leur nouveau représentant au sein du collège des présidents de district.

- Le comité directeur se réjouit de la teneur des échanges entre les clubs de l'AS Seingbouse Betting Henriville et l'US Nousseviller après leur rencontre de coupe de France.

- Monsieur Michel Spindler rappelle aux présidents de district, l'obligation de faire parvenir à la ligue leurs bilans validés pour la saison 2017-2018, ainsi que leurs budgets prévisionnels, car elle doit ensuite les transmettre à la fédération avant le 31 décembre.

Agenda

- Le tirage au sort du 6^e tour de la coupe de France aura lieu le mercredi 17 octobre 2018 à Uckange (57).

- Le tirage au sort du 2^e tour de la coupe du Grand Est, programmé le week-end du 28 octobre, aura lieu le jeudi 18 octobre à 12 h 00 à Strasbourg. Le nombre de clubs engagés dans cette compétition est de 292.

- L'assemblée générale est prévue le samedi 3 novembre 2018 à Villers-lès-Nancy.

- Le mercredi 14 novembre 2018, réunion du bureau du comité directeur à Champigneulles.

- Le mercredi 12 décembre 2018, réunion du comité directeur à Champigneulles.

Frédéric Varais,
Directeur administratif et financier